

Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 25 mars 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 02 avril 2024

ATTRACTIVITÉ - PARTICIPATION À L'ÉVÈNEMENT « UN DIMANCHE À LA FERME » VISANT À PROMOUVOIR L'AGRICULTURE LOCALE

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-Gilles RONDONNET, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BILLY à Johann SPITZ, Claude BOISSON à Françoise BURGAUD, Yamina BOUDAHMANI à François GUYON, Sophie BOUTRIT à Nicolas VIDEAU, Sophie BROSSARD à Sonia LUSSIEZ, Christelle CHASSAGNE à Thibault HEBRARD, Olivier D'ARAUJO à François BONNET, Jean-Pierre DIGET à Claire RICHECOEUR, Noémie FERREIRA à Yvonne VACKER, Anne-Lydie LARRIBAU à Eric PERSAIS, Elmano MARTINS à Valérie VOLLAND, Sébastien MATHIEU à François GIBERT, Philippe MAUFFREY à Séverine VACHON, Marie-Paule MILLASSEAU à Stéphanie ANTIGNY, Rose-Marie NIETO à Jeanine BARBOTIN, Franck PORTZ à Frédéric NOURRIGEON, Nicolas ROBIN à Ségolène BARDET, Mélina TACHE à Romain DUPEYROU, Philippe TERRASSIN à Dominique SIX, Florence VILLES à Lucien-Jean LAHOUSSE, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaires absente suppléée :

Nadia JAUZELON par Jean-Gilles RONDONNET.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Bastien MARCHIVE, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX.

Titulaires absentes excusées :

Annick BAMBERGER, Patricia DOUEZ, Elsa FORTAGE.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Elisabeth MAILLARD

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU MARDI 2 AVRIL 2024

ATTRACTIVITÉ - PARTICIPATION À L'ÉVÈNEMENT « UN DIMANCHE À LA FERME » VISANT À PROMOUVOIR L'AGRICULTURE LOCALE

Monsieur **Florent SIMMONET**, Délégué du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

Vu le soutien de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) aux filières économiques,

Conformément à l'annexe 2 de la convention-cadre de partenariat 2022-2028 entre la CAN et la Chambre d'Agriculture,

Dans le cadre de sa compétence développement économique, la CAN a décidé de se positionner pour développer les filières agricole et agroalimentaire. La stratégie du territoire 2021-2027 est détaillée au travers du Projet Alimentaire Territorial Niort Agglo / Haut Val de Sèvre qui comprend l'action n°12 « Coordonner les actions de sensibilisation auprès des citoyens ».

La Chambre interdépartementale d'Agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres organisera la troisième édition de l'événement « Un dimanche à la ferme » dans le but de rapprocher producteurs et consommateurs. Il est prévu que ce temps fort se tienne sur l'exploitation maraîchère « Les Jardins de la Noue » à Marigny, le dimanche 8 septembre 2024.

Différentes animations sont envisagées lors de cette journée :

- Visite de l'exploitation,
- Ateliers sur les stands,
- Marché et repas.

À cette occasion, plusieurs partenaires sont sollicités dont la CAN.

La Chambre interdépartementale d'Agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres demande à la CAN :

- une participation financière à hauteur de 1 200 € HT versée aux deux restaurateurs qui assureront des animations tout au long de la journée ;
- une présence de la CAN sur un stand dédié lors de l'événement ;
- une collaboration au plan de communication établi avec la Chambre d'Agriculture.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le versement d'une participation de 1 200 € HT aux deux restaurateurs pour l'animation assurée lors de la manifestation évoquée ci-dessus, la présence de la CAN sur un stand dédié lors de l'événement ainsi que la collaboration de la CAN au plan de communication de l'événement établi avec la Chambre d'Agriculture ;

- Autorise le Président, ou le Délégué du Président, à signer tout document afférent.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Elisabeth MAILLARD

Florent SIMMONET

Secrétaire de séance

Délégué du Président